

Il avait en effet bien du chagrin, le métayer de la Genivière, et il buvait pour oublier.

Vers le coucher du soleil seulement, il sortit de l'auberge, et, au lieu de prendre la route du Fief, se rendit chez son notaire qui demeurait au milieu de la ville. Il n'était pas ivre, mais il commençait à se sentir la tête lourde et les jambes molles.

La vue des panonceaux de l'étude le remit un peu d'aplomb.

—J'apporte de l'argent, dit-il, dès qu'il fut entré dans le cabinet à rayures noires et vertes où tant de ses pareils avaient défilé depuis le matin.

—De l'argent, maître Noellet, dit le notaire, et pourquoi ?

—Pour envoyer.

—Ma foi, je ne vous connaissais pas de dettes.

—Ce sont les fils qui en font, répondit le métayer.

Sans s'expliquer d'avantage il chercha sa bourse de cuir, prit un à un les louis d'or, et les rangea sur le bureau, par pile de cinq, se défiant de lui même et recomptant chaque pile.

Après le septième il s'arrêta, et dit gravement.

—Voilà Vermais.

Il se remit à compter. A la quatorzième il dit encore :

—Voilà Fauveau.

Enfin lorsque, sur l'acajou fané du meuble, les 1500 francs furent disposés en quinze petites tours d'or lentement extraites de la vieille bourse et lentement abandonnées par la main qui les édifiait :

—Voilà tout l'héritage de l'oncle Thomas de Montrevault, ajouta le métayer.

—Je me rappelle l'affaire, dit le notaire : le legs était fait à votre fils.

—Oui.

—Et c'est à lui qu'il faut envoyer l'argent ?

—Oui. Mais je voudrais que vous lui écriviez en même temps.

—Facile, maître Noellet, très facile : je lui dirai ?

—Vous lui direz que maintenant qu'il est payé, il n'y a plus rien de commun entre lui et moi, plus rien, vous entendez ?

—Très bien.

—Vous lui direz encore que j'ai défendu à sa mère et à ses sœurs de lui écrire, et que ses lettres, je ne les recevrai plus, ni personne chez moi.

—Vraiment, maître Noellet, dit le notaire, qui était un homme conciliant, vous me donnez là une commission. . . .